

PILOTER ET MANAGER UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SA STRUCTURE



Durée
7 heures



Lieu
Intra/Inter



Groupe
De 2 à 8 personnes



Tarif
Sur devis

■ Prérequis

Aucun

■ Public concerné

Dirigeant d'une structure dans le secteur de l'aide et du soin à domicile

■ Objectifs de la formation

- Initier et développer une démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure
- Manager la Santé & Sécurité au Travail de sa structure

■ Compétences visées

Initier et développer une démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure

- Prendre en compte les enjeux humains, financiers et juridiques de la S&ST pour le dirigeant et sa structure
- S'engager dans une démarche de prévention durable dans l'ensemble des activités de la structure

Manager la Santé & Sécurité au Travail de sa structure

- Mobiliser les différents acteurs internes dans la démarche de prévention de la structure
- Piloter le(s) projet(s) de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur l'(les) animateur(s) Prévention (AP)

■ Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs / Travaux de groupe / Analyse de pratiques.

Mises en situations professionnelles (réelles ou reconstituées) avec retours d'expériences

PILOTER ET MANAGER UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SA STRUCTURE

■ Moyens pédagogiques

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Documents d'analyse

■ Organisation de la formation

- Une journée de formation de 7 heures, organisée dans la mesure du possible en lien avec la CARSAT, CRAM ou CGSS,
- Une demi-journée d'accompagnement en présentiel de 4 heures sur site du binôme dirigeant de structure/animateur prévention, conduite par le formateur durant la période de formation de l'animateur prévention.

■ Modalités d'évaluation

Quizz et questions ouvertes permettant de faire le point sur les compétences acquises

■ Sanction

Attestation de fin de formation validant les acquis

■ Modalités et délais d'accès

Contacteur le secrétariat minimum 15 jours ouvrés avant le début de la formation

■ Maintien et actualisation des compétences

Non soumis

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Oui

■ Qualification des formateurs

Formateurs certifiés INRS avec 10 ans d'expérience dans la formation des aides à domicile

Programme conforme au document de référence dispositif Aide et Soins à Domicile V8.1 05/2019

Nous contacter



CROIX BLANCHE PRÉVENTION
10 boulevard Tisseron – 13014 Marseille
Tél : 09 78 08 25 15 – www.croixblancheprevention.com



Etablissement équipé